

BIENVENUE à NARBONNE 2017



GUIDE PRATIQUE DU NARBONNAIS



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

SOMMAIRE

DÉCOUVRIR NARBONNE

Carte d'identité	4
Narbonne, entre mer, étangs et garrigues	5
Sept quartiers sur un vaste territoire	6-7
Au carrefour de l'histoire	8-9
Ils ont marqué Narbonne	10-11

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

La Ville de Narbonne	12-13
Vos élus municipaux	14-15
Le Grand Narbonne	16
La sous-préfecture	17
La démocratie participative	18
Les droits et devoirs du citoyen	19

SERVICES AU QUOTIDIEN

Allô Narbonne	20
S'informer	21
Se déplacer	22-23
La propreté urbaine	24-25
Les marchés	26-27
La sécurité	28-29
Les formalités administratives	30
L'urbanisme	31

ENFANCE ET JEUNESSE

La petite enfance	32-33
L'enfance	34-35
La jeunesse	36-37
Étudier et travailler	38-39

CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATIONS

Un patrimoine vivant	40
Les musées de Narbonne	41
Les équipements culturels	42-43
Le plein d'animations pour les seniors	45
L'Office de Tourisme à votre écoute	46
Une Ville animée, toute l'année !	47

SPORTS

48-49

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

La santé	51
Le maintien de l'autonomie	52
La solidarité	52
Le handicap	53

VIVRE ENSEMBLE

La vie associative	54-55
La vie des quartiers	56-57

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Une mission de développement durable	58-59
Un patrimoine environnemental à protéger	60

NUMÉROS UTILES

61-63





Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE

BIENVENUE !

Que vous soyez venus pour travailler, étudier, pour des raisons familiales ou simplement profiter de son environnement, Narbonne est heureuse de vous accueillir. Vous rejoignez une ville dynamique, chaleureuse, colorée, fière de son passé et tournée vers l'avenir. Ce guide, qui vise à faciliter votre installation et votre intégration, l'illustre à travers ses pages : Narbonne est une cité où il fait bon vivre.

Avec son histoire dont les racines remontent à la Haute Antiquité, la ville dispose d'un patrimoine que nous avons à cœur de protéger et de valoriser, dans une logique de partage et de dialogue. C'est la raison pour laquelle nous sommes fiers d'appartenir au réseau des « Villes d'art et d'histoire ». Narbonne se repose ainsi continuellement sur son passé pour appréhender le présent et préparer l'avenir.

La ville est riche d'un tissu économique et associatif dynamique, d'une incroyable diversité d'espaces naturels et de l'enthousiasme de ses habitants. Des qualités qui se développent avec la récente création de la nouvelle grande Région, Occitanie, dont Narbonne est désormais au cœur. Elle devient ainsi une cité incontournable pour les échanges et les rencontres entre les différents pôles de cette nouvelle entité. Narbonne est également, grâce à son histoire et la diversité de ses habitants, un cœur culturel pour l'identité de la Région. C'est une nouvelle page pour la ville, que nous souhaitons écrire avec vous.

Car vous êtes désormais Narbonnais ! Et c'est pour vous aider à construire votre nouvelle vie que ce guide a été conçu. Vous y trouverez l'ensemble des services utiles développés par la Ville, et constaterez que Narbonne est une cité riche de ses potentialités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, éducatives, citoyennes...

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une heureuse installation.



DÉCOUVRIR NARBONNE

CARTE D'IDENTITÉ

NARBONNE, SOUS-PRÉFECTURE DE L'AUDE

(Source Insee population légale 2013, pour 2016)

Nombre d'habitants :

52 802

Densité :

305 hab/km²

Superficie :

173 km²

Altitude moyenne :

11 mètres

Ensoleillement :

**300 jours
de soleil/an**

Nombre de naissances en 2014 :

542

Nombre de logements en 2013 :

34 078 dont 75%
de résidences principales

LA VILLE A OBTENU LES LABELS :

- **Ville d'art et d'histoire**, depuis 2006,
- **Ville fleurie** : 3 fleurs depuis 2014,
- **Ville sportive**,
- **Ville touristique** : 2 étoiles au guide Michelin, Catégorie 1 pour l'Office de Tourisme,
- « **France Station Nautique, Station touristique et balnéaire** »,
- « **Pavillon Bleu** » attribué à **Narbonne-Plage** depuis 1988,
- **5@ aux Labels Ville Internet** depuis 2011.
- **Ville, Vivez Bougez !**

NARBONNE, ENTRE MER, ÉTANGS ET GARRIGUES

Au cœur du 41^e Parc naturel régional de France, Narbonne englobe un patrimoine protégé exceptionnel couvrant 7 900 hectares : sites classés du massif de la Clape et de l'étang de Bages-Sigean, Narbonne-Plage, station du bord de mer (qui offre des kilomètres de plages préservées et invite à la pratique de nombreuses activités sportives) et port de La Nautique situé au bord de l'étang. Ce patrimoine est un atout peu commun sur les rives de la Méditerranée.



La ville est traversée par le **canal de la Robine** (inscrit au **patrimoine mondial de l'Unesco**) qui rejoint le **canal du Midi**. Ces riches atouts sont confortés par un ensoleillement exceptionnel allié à un climat venteux. Narbonne bénéficie d'une situation géographique dont l'activité économique a toujours su tirer parti.

Capitale économique de la Méditerranée antique, Narbonne offre aux entreprises désireuses de s'implanter de nombreux atouts favorisant leur développement. Narbonne est également le point de départ de nombreux circuits touristiques. Amoureux de la mer, de la nature, du patrimoine et de l'art de vivre méditerranéen, Narbonne saura vous combler. Avec ses nombreux équipements culturels et son riche patrimoine monumental, Narbonne affirme sa richesse culturelle. Traditionnellement tournée vers le rugby, la ville vit le sport avec une grande passion.

UNE VILLE RELIÉE AU MONDE

Narbonne compte deux jumelages actifs avec l'Allemagne (Weilheim, 20 000 habitants) et la Grande-Bretagne (Eccles/Salford, 22 000 habitants). Des échanges fructueux sont régulièrement organisés avec ces villes.

SEPT QUARTIERS SUR UN VASTE TERRITOIRE

Avec ses 173 km², Narbonne possède le plus vaste territoire communal de la région Occitanie. Il s'agit du 23^e territoire communal le plus grand de France métropolitaine.

LES QUARTIERS :

1. Quartier de Bourg :

Secteurs : Bourg / Le Pastouret / La Nautique / La Mayolle / La Cafforte / Le Quatorze

2. Quartier de Montplaisir-Roches Grises :

Secteurs : Montplaisir / Roches-Grises / Réveillon / Les Hauts de Narbonne / Plaisance / Monts de Genesto / Beau Soleil / Le Rec-de-Veyret / La Coupe

3. Quartier de Saint-Jean - Saint-Pierre :

Secteurs : Saint-Jean - Saint-Pierre / Malacan / Saint-Salvayre / Sainte-Cécile / Les Amarats-Hauts / Les Amarats-Bas / Anatole-France

4. Quartier de Cité

5. Quartier de l'Egassairal

6. Quartier de Razimbaud - Horte-Neuve :

Secteurs : Baliste / Bel-Air / Horte-Neuve / Gazagnepas / Razimbaud

7. Narbonne-Plage

NARBONNE-PLAGE, LA MER À QUELQUES KILOMÈTRES

Avec l'essor du tourisme balnéaire, le nouveau quartier de Narbonne-Plage s'est développé à partir du milieu du XX^e siècle.

De nombreux services (mairie annexe, espace multiculturel Dominique-Baudis...) y sont implantés, au bénéfice d'une population de ce quartier qui passe de 2 500 habitants à l'année... à plus de 30 000 habitants l'été !





Plan du centre-ville de Narbonne

AU CARREFOUR DE L'HISTOIRE

« *Les murailles de Narbonne sont comme un musée à ciel ouvert* »

Prosper Mérimée, 1834

Narbonne est riche d'une histoire qui remonte jusqu'à la Haute Antiquité. Les vestiges se découvrent à chaque coin de rue.

Au VI^e siècle avant Jésus-Christ, **les Elysiques**, une des plus anciennes peuplades de la Méditerranée occidentale, fondent leur capitale sur la colline de Montlaurès, à quelques kilomètres de l'actuel centre de la ville.

En 118 avant J.-C., Rome y implante sa première colonie en Gaule, nommée « **Narbo Martius** ». Son port florissant (aujourd'hui enfoui dans l'étang de Bages) rivalise avec celui de Marseille. Métropole chrétienne dès le III^e siècle après J.-C., Narbonne connaît une période médiévale prospère.

Les XII^e et XIII^e siècles sont une époque ambitieuse, avec le chantier de la cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur. L'époque classique est vécue paisiblement puis, à partir du XIX^e siècle, Narbonne retrouve tout son dynamisme, grâce à la construction du chemin de fer et à **l'expansion de la viticulture**.



LA VIA DOMITIA

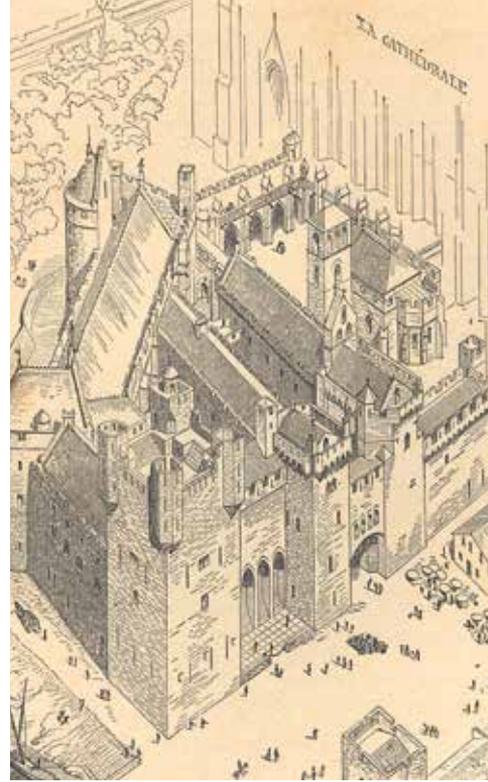
Vestige archéologique majeur et élément symbolique fort, encore visible aujourd'hui sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la *Via Domitia* annonce, dès l'Antiquité, la vocation euro-méditerranéenne et commerciale de Narbonne et de son territoire. Route essentiellement militaire empruntée par les légions romaines au départ, elle devient ensuite une grande voie d'intégration de l'Empire romain.

Tout au long du XIX^e siècle, les événements politiques nationaux laissent leur empreinte dans la vie narbonnaise. En 1842, la municipalité achète le Palais des Archevêques qui devient Hôtel-de-Ville après restauration et aménagement par Viollet-le-Duc. **La destruction des remparts** livre inscriptions et bas-reliefs antiques qui sont déposés dans



l'ancienne église Notre-Dame-de-Lamourguier, grâce à la Commission archéologique et littéraire fondée par Paul Tournal. On doit aussi à ce savant d'importantes découvertes paléontologiques : il a prouvé que l'homme préhistorique avait été contemporain des grands animaux fossiles.

En 1871, à la suite de l'insurrection parisienne du 18 mars, Narbonne est l'une des sept villes françaises à organiser un **mouvement communard** de grande ampleur, dont Emile Digeon sera le principal leader. Parallèlement à ces événements, dès le début du siècle, on assiste dans le pays narbonnais à un véritable décollage économique, la monoculture de la vigne remplaçant la culture céréalière. La ville entre dès lors en pleine mutation.



À la fin du siècle, la croissance démographique et économique de Narbonne s'accroît. Ce n'est qu'à la veille du XX^e siècle qu'apparaissent les graves problèmes qui conduiront aux douloureux événements de 1907, **avec la révolte des vignerons**, dont le maire socialiste de Narbonne, le Docteur Ernest Ferroul, sera l'un des principaux acteurs. Médecin des pauvres, ardent défenseur de l'occitan, maire de 1891 à 1892, de 1894 à 1897 et surtout de 1900 à 1921, Ernest Ferroul est l'une des figures narbonnaises les plus importantes du XX^e siècle.

ILS ONT MARQUÉ NARBONNE...

LÉON BLUM,

figure nationale du Front Populaire en 1936, était **député de la circonscription de Narbonne de 1929 à 1940**. Il laisse une trace indélébile de son passage dans la mémoire locale.



FRANCIS VALS a été **maire de Narbonne de 1959 à 1971**, député de l'Aude pendant 23 ans mais aussi président du Conseil général de l'Aude. Joueur de rugby dans ses jeunes années, il a marqué l'essai offrant le premier titre de champion de France au Racing en 1936. Vice-président du Parlement européen, il a dirigé le groupe des socialistes et démocrates.

PIERRE GUIDONI, **député de l'Aude de 1978 à 1983**, a été ambassadeur de France en Espagne puis en Argentine, avant de devenir président de l'Institut du monde arabe.



LOUIS MADAULE, **maire de Narbonne à la fin des années 40**, est le bâtisseur de Narbonne-Plage. Hier uniquement station balnéaire, Narbonne-Plage est aujourd'hui un quartier à part entière de la ville.

ACHILLE LACROIX,

est devenu maire de Narbonne en 1925.

Chef des mouvements de Résistance de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été arrêté en 1943 et déporté dans les camps nazis où il est mort en 1944.





PIERRE REVERDY

**est né en 1889
à Narbonne.**

Ami de Max Jacob,
Picasso, Braque,
il est une référence
pour tous les poètes.



CHARLES TRENET

**est né le 18 mai 1913
à Narbonne.**

On peut
visiter sa maison natale,
où le poète musicien
a passé toute sa petite
enfance.

HUBERT MOULY,

maire de Narbonne

durant 28 ans,

de 1971 à 1999,

a marqué la ville

de son empreinte. Il impulse

de nombreux aménagements :

secteur de la Coupe, front de

mer à Narbonne-Plage, Parc

des Expositions...



WALTER SPANGHERO,

né en 1943,

est considéré comme
l'un des meilleurs joueurs
de rugby français
de sa génération.

Figure incontournable
du Racing-Club Narbonne
Méditerranée de 1961

à 1975, il devient également capitaine du XV
de France à onze reprises.

PIERRE SANSOT,

(1928-2005)

écrivain, philosophe, a longtemps vécu
à Narbonne et mis la ville à l'honneur
dans ses ouvrages.

**CAMILLE LACOURT, né le 22 avril 1985 à
Narbonne,** est un nageur français spécialiste des
épreuves de dos (50 et 100 m). Il est le premier
champion du monde de l'histoire de la natation
française du 100 mètres dos (en 2011).

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE



LA VILLE DE **NARBONNE**

Dotée de nombreuses compétences (voirie, urbanisme, état civil, animations, culture et patrimoine, sports, etc.), la Ville vous accompagne au quotidien, grâce à un maillage pensé au plus près de ses habitants.

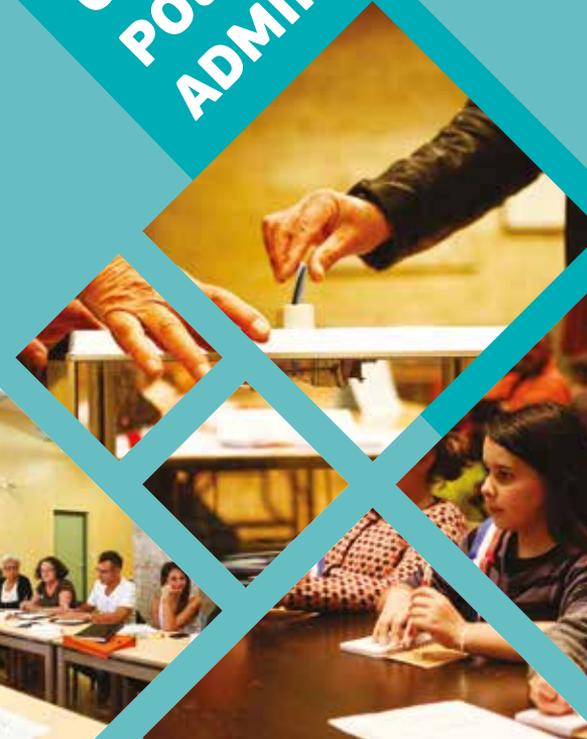
L'HÔTEL DE VILLE

BP 823 - 11 108 Narbonne Cedex

Tél. 04 68 90 30 30

accueil.hdv@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,
et le samedi de 9 h à 18 h (sauf jours fériés).



LES ANNEXES :



MAIRIE ANNEXE DE BALISTE

Rue d'Aoste

Tél. 04 68 32 58 63

accueil.baliste@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h.



MAIRIE ANNEXE DE MONTPLAISIR

Château de Montplaisir, allée des Pins

Tél. 04 68 90 31 50

accueil.montplaisir@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.



MAISON DES SERVICES

1 avenue de la Naiade

Tél. 04 68 90 31 31

accueil.mds@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.



MAIRIE ANNEXE DE NARBONNE-PLAGE

Cité administrative, avenue du Théâtre

Tél. 04 68 49 82 03

accueil.narbonne-plage@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

VOS ÉLUS MUNICIPAUX

ADJOINTS AU MAIRE



Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE



Bertrand Malquier
1^{er} Adjoint au Maire
délégué à l'administration générale,
à la commande publique et aux achats,
à la délégation de services publics,
à la mise en place des accords-cadres,
à la sécurité, aux sports d'élite,
à l'enseignement supérieur et aux cultes



Emma Bellotti-Lascombes
2^e Adjointe au Maire
déléguée aux finances,
à la rationalisation et
l'optimisation des ressources



Nathalie Granier-Calvet
3^e Adjointe au Maire déléguée
à l'urbanisme, aux services
techniques, à l'environnement,
à l'hygiène et à la salubrité
publique, au développement
durable et à la voirie



Evelyne Rapinat
4^e Adjointe au Maire
déléguée au tourisme,
aux relations internationales
et aux animations



Marie-Noëlle Garbay
5^e Adjointe au Maire
déléguée au CCAS,
à la solidarité, aux politiques
sociales et aux Seniors



Jean-Paul César
6^e Adjoint au Maire
délégué à la communication,
aux nouvelles technologies,
à la petite enfance et à l'enfance



Sylvie Alaux
7^e Adjointe au Maire
déléguée aux ressources
humaines et aux relations
sociales



Yamina Abed
8^e Adjointe au Maire
déléguée à la vie
des quartiers



Eric Parra
9^e Adjoint au Maire
délégué au commerce, Halles,
et marchés de plein vent



Yves Penet
10^e Adjoint au Maire délégué
à la culture et au patrimoine



Jacques Pairo
11^e Adjoint au Maire
délégué aux sports
et aux politiques de santé



Alain Vico
12^e Adjoint au Maire
délégué à Narbonne-Plage, à la
circulation, au stationnement
et aux équipements touristiques



Guy Clergue
13^e Adjoint au Maire
délégué aux travaux
du centre-ville,
au handicap, à l'accessibilité
et à la sécurité incendie

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean-Claude Julès
Conseiller municipal



Caroline Olivas-Guisset
Conseillère municipale
déléguee aux marchés publics



Rabiye Montör
Conseillère municipale
déléguee aux affaires
juridiques



Zohra Teggour
Conseillère municipale déléguée
au logement et à l'accompagnement
social des personnes
en situation de handicap



Xavier Belart
Conseiller municipal
délégué à l'environnement
et au développement durable



Cyrielle Bouisset
Conseillère municipale
déléguee à la programmation
des animations



Agnès Puybareau
Conseillère municipale
déléguee aux associations
et au protocole



Corinne Amoros
Conseillère municipale
déléguee à Narbonne-Plage



Dominique Martin-Laval
Conseillère municipale
délégué aux seniors et
à la mémoire combattante



Jean-Michel Alvarez
Conseiller municipal délégué
à l'éducation et à l'environnement
(gestion des propriétés non bâties,
des forêts communales
et des espaces naturels et sensibles)



Ophélie Le Berre
Conseillère municipale
déléguee à la petite enfance



Sandrine Montagné
Conseillère municipale déléguée
à l'organisation de la démocratie
participative et au fonctionnement des
conseils citoyens



Isabelle Fillon
Conseillère municipale
déléguee à la vie des quartiers



Serge Fuster
Conseiller municipal
délégué au commerce
de proximité et aux relations
avec les chambres consulaires



Jean-Marie Orrit
Conseiller municipal



Vincenzo Giardina
Conseiller municipal



Jean-Pierre Courrèges
Conseiller municipal délégué
à la relation avec les habitants
de Narbonne-Plage



Gaëlle Pavan
Conseillère municipale déléguée
à la relation avec les habitants
de Narbonne-Plage



Robert Dejean
Conseiller municipal

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jacques
Bascou



Hélène
Sandragne



Nicolas
Sainte-Ctuque



Isabelle
Herpe



Catherine
Bossis



Sabine
Flautre



Tristan
Lamy



Marc
Ortiz



Jacques
Adrados



Sabine
Peyrouzet



Jean-Marc
Péra



Julie
Ripert

LE GRAND NARBONNE

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne regroupe 39 communes sur 973 km² et compte près de 128 000 habitants.



SES COMPÉTENCES

Les compétences obligatoires :

- développement économique (zones d'activités économiques, prospection, promotion touristique, viticulture, enseignement supérieur et recherche),
- aménagement de l'espace communautaire (schéma de cohérence territoriale, transports urbain et interurbain, pistes cyclables),
- équilibre social de l'habitat (Programme local de l'habitat, dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat),
- politique de la ville (Contrat de ville, chantiers jeunes).

Les compétences optionnelles :

- voirie communautaire,
- eau : production et distribution d'eau potable et gestion de l'assainissement,
- environnement (déchets ménagers, collecte, tri sélectif),
- équipements culturels et sportifs (Médiathèque, Théâtre/Scène Nationale, Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental, École de musique La Muse à Ginestas, École d'arts plastiques, Musée Amphoralis à Sallèles-d'Aude, Espace de Liberté à Narbonne et piscine communautaire à Fleury-d'Aude).

Sources : BD TOPOIGN, Service Système d'Information Géographique (SIG), 3 septembre 2014



Les compétences facultatives :

- fourrière animale,
- fourrière véhicules,
- régie communautaire des Pompes funèbres (Tél. 04 68 42 88 77),
- actions culturelles et développement culturel (Salon du livre et de la jeunesse du Grand Narbonne).

Renseignements

Le Grand Narbonne
Hôtel d'Agglomération,
12 Bd Frédéric-Mistral - CS 50100
11875 Narbonne cedex

Tél. 04 68 58 14 58

www.legrandnarbonne.com
facebook.com/legrandnarbonne



LA SOUS-PRÉFECTURE

Délégué du Préfet dans l'arrondissement, le sous-préfet coordonne et anime l'action des services de l'État et veille au respect des lois et des règlements. Il est un acteur important du développement local et engage, en étroite collaboration avec les élus locaux et les partenaires de l'État, des actions pour renforcer les solidarités de proximité.

Renseignements

Sous-préfecture de Narbonne
37 boulevard du Général-De-Gaulle

Tél. 04 68 90 33 40

sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES CONSEILS CITOYENS



Les sept conseils citoyens traitent de tout problème d'ordre collectif relatif à la vie du quartier (cadre de vie, environnement, transport, sécurité, animation...). Ils sont consultés par les services de la Ville sur des projets devant voir le jour sur leur secteur et font des propositions pour améliorer la vie du quartier.

Renseignements :

Direction de la citoyenneté - Tél. **04 68 90 26 35**
conseilscitoyens@mairie-narbonne.fr

CONTACTS

- Conseil citoyen de Bourg / Saint-Gervais / la Nautique :
bourg@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Cité / La Licune / Sainte-Rose :
cite@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyens de l'Egassialral :
egassialral@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Montplaisir / Roches Grises / Réveillon / Hauts de Narbonne :
rochesgrises@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Narbonne-Plage :
narbonneplage@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Baliste / Horteneuve / Razimbaud :
razimbaud@mairie-narbonne.fr
- Conseil citoyen de Saint-Jean - Saint-Pierre / Anatole France / Les Amarats :
stjeanstpierre@mairie-narbonne.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La Ville a créé le conseil municipal des enfants, composé de 80 élus de CM1-CM2 des écoles de Narbonne, âgés de 10 à 11 ans. Les objectifs sont multiples : contribuer à la formation de jeunes citoyens actifs et engagés, leur permettre de comprendre leurs droits mais aussi leurs devoirs et les éclairer sur la complexité dans laquelle la responsabilité citoyenne s'exerce. Les jeunes participent à des ateliers et présentent des projets concrets, liés à leurs centres d'intérêt, soumis à leurs aînés.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sauf exception, les séances du conseil municipal sont publiques et libres d'accès. L'occasion de suivre au plus près - et en direct ! - l'actualité de la vie politique locale. Les dates des séances du conseil municipal, ainsi que les délibérations, sont affichées sur le site Internet de la Ville : www.narbonne.fr

LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux prochaines échéances électorales, en étant nouvel arrivant à Narbonne, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la Ville (avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante). Cette inscription peut se faire aussi bien à l'Hôtel de Ville que dans les différentes mairies annexes. Une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile vous seront demandés. L'inscription peut aussi désormais se faire sur le site sécurisé **www.mon.service-public.fr**

Renseignements

Service Élections,
Hôtel de Ville

Tél. 04 68 90 30 51

elections@mairie-narbonne.fr

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION NARBONNAISE

Tous les ans, pendant un mois en début d'année, un échantillon (8%) des logements de la ville, déterminé par l'Insee, est visité par l'équipe d'agents recenseurs. Les personnes concernées par le recensement sont prévenues par courrier.

Les agents, munis d'une carte tricolore avec leur photo et la signature du Maire, remettent une feuille individuelle pour chaque personne vivant dans le foyer ainsi qu'une feuille de logement pour connaître le confort des habitations.

Renseignements :

Bureau du recensement, 25 rue Francis-Marcero

Tél. 04 68 90 30 12

SERVICES AU QUOTIDIEN

Comment s'informer ?
Où effectuer ses formalités
administratives ?

Au quotidien,
la Ville vous accompagne.

ALLÔ NARBONNE

Un lampadaire défectueux ? Un graffiti sur un mur ? Un banc cassé ? Une solution : Allô Narbonne, le service d'intervention rapide sur le domaine public. Un seul numéro : **0 800 15 13 11** (appel gratuit depuis un poste fixe).



Ce service est accessible du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 14h à 18h. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser vos messages sur le répondeur. L'application pour smartphones **Narbonne Tour** et le site

Internet **www.narbonne.fr** permettent aussi de signaler un problème, photo à l'appui. Selon la nature du problème rencontré, les délais d'intervention varient de 48h à 72h. Un courrier est systématiquement envoyé à toute personne ayant signalé un dysfonctionnement pour la tenir informée des suites de son intervention.

S'INFORMER

À l'écoute de son époque et grâce aux nouvelles technologies, la Ville multiplie les supports de communication.

DES INFOS SUR PAPIER...

Les principaux supports d'information sont :

- **Narbonne & Vous** : votre magazine municipal d'information bimestriel, sur toute l'actualité de la Ville et de ses habitants. Distribution dans les boîtes aux lettres, dans des commerces et les lieux d'accueil de la Ville.
- **Sortir & Vous** : agenda mensuel des activités culturelles et sportives. Il est disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux et des commerces.

Vous pouvez retrouver ces publications sur le site Internet de la Ville : www.narbonne.fr

... ET DANS VOTRE POCHE AVEC SMS FLASH !



Pour être plus proche de vous, la Ville de Narbonne propose un service d'envoi de SMS, destiné à vous transmettre des informations courtes :

« SMS Flash ». Vous serez ainsi informé directement sur votre portable d'événements importants. S'inscrire sur www.narbonne.fr

SUR LA TOILE...



www.narbonne.fr : permet de s'informer sur l'actualité, les animations, la culture, le tourisme, les services publics de proximité et de réaliser certaines démarches administratives. Le site est disponible en version mobile pour une navigation optimale depuis une tablette numérique ou un téléphone portable.

Retrouvez également sur le portail :

- sortiretvous.fr, version Web de l'agenda, avec toute l'actualité culturelle et sportive.
- www.asso-narbonne.fr, l'espace Internet dédié aux associations

Narbonne est aussi présente sur les réseaux sociaux :

- www.facebook.com/villedenarbonne
- www.twitter.com/villedenarbonne
- www.instagram.com/villedenarbonne

Pour voir toutes nos vidéos, rendez-vous sur la chaîne Youtube « Ville de Narbonne »



SE DÉPLACER

Narbonne est une ville accessible : à chaque usager (piéton, cycliste, automobiliste...) sa solution !



LE RÉSEAU CITIBUS DU GRAND NARBONNE

Le réseau Citibus s'adresse à tous les habitants de l'agglomération du Grand Narbonne : pour 1,20 € le trajet et 0,90 € l'unité par achat de carnet de dix tickets, il relie la Ville de Narbonne aux 38 communes du territoire de l'agglomération. À Narbonne, cinq lignes desservent tous les quartiers de la ville (lignes A, B, C, D, E).

**Renseignements à la Citiboutique, Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue du Maréchal-Foch, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 04 68 90 18 18.**

PARKINGS

Les parkings à horodateur sont gratuits le samedi à Narbonne. Si vous faites vos courses en centre-ville, votre commerçant participative peut-être à l'opération « Chèque parking ». Après un achat, il vous remettra un ticket donnant droit à une heure de stationnement gratuit dans les parkings aménagés du centre-ville (Victor-Hugo, Mirabeau, Bourg et Médiathèque).

TRANSPORT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE DU GRAND NARBONNE

Le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite permet aux personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % (justification par la carte MDPH uniquement) d'être transportées sur tout le territoire du Grand Narbonne, pour 1,20 € l'aller et 1,20 € le retour.

**Réservation 24 h avant le déplacement auprès de Citiboutique :
tél. 04 68 90 18 18**

MODULAUTO

Modulauto est un système de voiture en libre-service 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

**Renseignements et réservations auprès de l'Office de tourisme :
tél. 04 68 65 15 60**



LA CITADINE DU GRAND NARBONNE, UNE NAVETTE GRATUITE EN CENTRE-VILLE

Toutes les 10 minutes, de 7 h 40 à 19 h 20, du lundi au samedi, la Citadine du Grand Narbonne sillonne l'hyper centre-ville en desservant neuf arrêts (Jean-Jaurès, Cathédrale, Hôtel de Ville, quai Victor-Hugo, Pont de l'Avenir, Théâtre, Rossini, Les Halles, Quatre Fontaines). Le parking gratuit du Théâtre permet de garer son véhicule et d'emprunter la Citadine du Grand Narbonne pour se rendre en centre-ville.



DOMIVILLE

Ce transport collectif de huit places propose au seniors un accompagnement depuis leur domicile vers des destinations variées (marchés, supermarchés, promenades, cinéma...) pour un coût de 1€ l'aller et 1€ le retour

Renseignements et réservations auprès du CCAS :
tél. 04 68 90 26 45

3 parkings aménagés
en centre-ville
5 lignes de bus urbaines
1 gare

LA PROPRETÉ URBAINE



LA PROPRETÉ URBAINE, UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN

Le balayage manuel est assuré par les agents municipaux, du lundi au samedi de 6 h à 18 h, et le dimanche et jours fériés de 6 h à 9 h et de 13 h à 16 h, pour le secteur du centre-ville (uniquement). **Le balayage et le lavage mécaniques** sont effectués par une société prestataire de service du lundi au samedi de 6 h à 18 h selon les secteurs. Le balayage manuel hors centre-ville est assuré par un prestataire du lundi au samedi entre 6 h et 15 h.

LE SERVICE HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Le service communal Hygiène et salubrité a pour mission principale la lutte contre l'habitat indigne et les logements dégradés. Ce service informe, recueille les remarques et se rend sur place pour constater l'état du logement. Le service rappelle notamment les droits et devoirs aux propriétaires et locataires et indique les règles générales de décence et d'hygiène en vigueur.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 85

20 000 tonnes
déchets ménagers collectés
par an

2 types de bacs :
gris et jaune
et des colonnes à verre
et à textile

136 points
« toutounet »

LES DÉCHETTERIES DU GRAND NARBONNE

Les dépôts sont limités
à 1 m³/semaine.

Les déchetteries sont situées :

- **route de Lunes** : ouverte tous les jours, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- **route de Béziers** : ouverte tous les jours, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermée le dimanche après-midi et le lundi matin. Ce centre accueille également **les professionnels sous conditions.**

- Narbonne-Plage : déchetterie de **Saint-Pierre-la-Mer**, ouverte de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mercredi et dimanche.

Plus de renseignements sur
www.legrandnarbonne.com



MODALITÉS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte est effectuée par un prestataire :

- du lundi au samedi selon des fréquences de passages variables en fonction de votre lieu de résidence,
- les lundis, mercredis et samedis hors saison et tous les jours en saison à Narbonne-Plage.

Des conteneurs situés sur le domaine public sont à votre disposition, à proximité de votre domicile :

- gris pour les déchets ménagers,
- à couvercle jaune pour les emballages ménagers recyclables (emballages cartonnés et plastiques, bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, conserves, revues, magazines),
- des colonnes à verre et à textile sont à votre disposition dans toute la ville.

Plus d'infos sur www.legrandnarbonne.com

136 POINTS « TOUTOUNET » CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Ces bornes permettent de récupérer un sac plastique pour ramasser les déjections canines. Notez que toute personne laissant en pleine rue les déjections de son animal s'expose à une amende de 100 €.

APPLI « BYEBYE CROTTOIR »

Grâce à l'application gratuite « Byebye crottoir », disponible sur smartphone, vous pouvez signaler aux services municipaux la présence de déjections canines. Une notification vous informera lorsque le nettoyage aura été effectué.

Plus d'infos sur www.narbonne.fr



LES MARCHÉS

À Narbonne, faire ses emplettes sur les marchés de la ville est une tradition incontournable. Couvert, de plein air ou spécialisé, faites votre choix !

LES HALLES

Célèbres dans tout le grand Sud et au-delà, les Halles de Narbonne regroupent 75 commerçants. Le pavillon Baltard a ouvert ses portes au public le 1^{er} janvier 1901. Sa superbe structure métallique, ses piliers, ses portes de pierre et sa toiture majestueuse en font l'un des plus beaux marchés couverts de France. Les Halles sont aujourd'hui une institution à Narbonne : lieu de rencontres par excellence, elles sont le théâtre au quotidien de l'art de vivre narbonnais.



**OUVERT
TOUS LES JOURS
(FÉRIÉS COMPRIS)**

Pour les commerçants :
du lundi au dimanche
de 6 h (sauf le lundi 6 h 30
et le samedi 5 h 30) à 14 h
(fin des ventes à 13 h 30).

**Pour les activités
de snack, bar, brasserie :**
du lundi au samedi
de 7 h 30 à 14 h
(fin de service).
Le dimanche de 7 h 30
à 15 h (fin de service).

**Les Halles ouvrent
leurs portes
au public à 7 h.**

LES MARCHÉS DES QUARTIERS (TOUS PRODUITS)

Cœur de ville (plan Saint-Paul) :
tous les jeudis de 7 h à 13 h.

Razimbaud (boulevard du Roussillon) :
tous les jeudis de 7 h à 13 h.

**Saint-Jean - Saint-Pierre (parking de la
Maison des services, avenue de la Naïade) :**
tous les samedis de 7 h à 13 h.

**Narbonne-Plage,
de mi-juin à mi-septembre :**
les mardis, jeudis et samedis de 7 h à 13 h
sur le Front de mer (de part et d'autre des
Terrasses de la mer). D'octobre à mai :
marché alimentaire le samedi de 8 h à 13 h
sur le boulevard de la Méditerranée.



LE GRAND MARCHÉ (HORS ALIMENTAIRE)

Sur les Barques et le cours Mirabeau, le jeudi
de 7 h à 17 h et le dimanche de 7 h à 13 h.

Renseignements

Service Régies et animations commerciales

Tél. 04 68 90 30 20

regies@mairie-narbonne.fr

LES MARCHÉS SPÉCIALISÉS

**Le marché bio (viande, volailles, fruits
et légumes, miel, fromages, vins...) :**
tous les samedis, place du Forum de 8 h à 13 h.



Le marché aux fripes (vêtements d'occasion) :
tous les mardis, place Voltaire de 7 h à 13 h.

**Le marché aux fleurs (plantes, fleurs coupées,
graines, arbustes...) :** tous les jeudis
sur les Barques de 7 h à 18 h.



LA SÉCURITÉ

Narbonne est une ville sûre, grâce notamment aux efforts entrepris par une police municipale dynamique et proche des habitants.



Renseignements

Police municipale
19 rue Gustave-Fabre

Tél. 04 68 90 26 76

Accueil ouvert au public
de 8 h 15 à 17 h 35.

Permanences téléphoniques

- du 1^{er} septembre au 31 mai, du lundi au samedi, de 7 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 16 h 35,
- du 1^{er} juin au 31 août, du lundi au samedi de 7 h à minuit et le dimanche de 9 h à 19 h.

LA POLICE MUNICIPALE

Composé de 40 agents, de sept agents de surveillance de la voie publique et de trois agents administratifs, ce service est en plein essor, avec une augmentation régulière de ses effectifs, l'équipement de toutes les patrouilles de caméras piétons et la création d'une brigade cynophile.

Outil majeur pour la prévention de la délinquance, à pied, en VTT, en scooter ou bien en véhicule, la police municipale lutte efficacement contre le sentiment d'insécurité, aussi bien dans les quartiers extérieurs que dans le cœur de ville, avec une présence devant les écoles, des contacts réguliers avec les commerçants et les administrés.

Les policiers municipaux travaillent en complémentarité avec la police nationale, en milieu urbain, et la gendarmerie pour le secteur rural.

UN RÉSEAU DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Depuis 2015, le Centre de supervision urbain surveille en direct les images des caméras de la Ville, grâce à la présence d'un chef de centre et d'opérateurs. En relation permanente avec la police municipale et la police nationale, les opérateurs surveillent la voie publique et participent ainsi à la prévention de la délinquance.

Les images enregistrées sont conservées 15 jours avant de se détruire automatiquement.

Renseignements :

Centre de supervision urbain
Tél. 04 68 90 26 49

À NARBONNE-PLAGE

Police municipale

Tél. 04 68 49 10 57

En saison :

- Gendarmerie :
Tél. 17 ou 04 68 49 06 00
- Centre de secours :
Tél. 18 ou 04 68 49 86 58
- Poste de secours central :
Tél. 04 68 49 80 03



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) n'est composée que de bénévoles. Elle est un atout majeur en cas de risques. En appui des agents municipaux, elle peut, comme lors des inondations, informer les personnes isolées, et aider au nettoyage lorsque l'eau s'est retirée. Elle réalise également des patrouilles de prévention des feux de forêt, l'été.

Renseignements : tél. 06 70 26 89 55
www.rcsc-narbonne.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Ville a élaboré son plan communal de sauvegarde qui définit les procédures d'alerte de la population et organise les secours.

En période de crise, le standard d' « Allô Narbonne » est ouvert 24h sur 24 (0 800 15 13 11, gratuit).

SYSTÈME D'ALERTE GEDICOM

Afin de prévenir les Narbonnais, la Ville s'est dotée d'un système d'alerte GEDICOM qui permet de prévenir en moins d'une heure la totalité de la population.

Les riverains concernés peuvent se faire inscrire sur la liste des personnes contactées en cas d'alerte, en appelant le 04 68 90 30 81 ou en ligne sur le site de la Ville **www.narbonne.fr**, rubrique « Risques majeurs ».

RISQUES MAJEURS

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace. Cette information est détaillée dans le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), consultable sur le site Internet de la Ville.

Les risques recensés sur la commune sont :

- inondations,
- feux de forêts,
- submersion marine,
- transport de matières dangereuses (TMD),
- risque technologique.

Renseignements
 Service Risques majeurs
Tél. 04 68 90 30 81

40 policiers
municipaux

7 agents
de surveillance
de la voie publique

1 brigade cynophile

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

LA DIRECTION DE L'ÉTAT CIVIL, INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE

La Direction de l'état civil est en charge de trois missions : l'état civil, la réglementation et les cimetières. Elle gère de nombreuses formalités : déclarations de naissances, de mariage, de décès ; délivrance du livret de famille ; célébration des mariages ou des baptêmes civils ; délivrance de certifications conformes de documents ; déclaration d'ouverture de restaurant ; demande de médaille d'honneur du travail, etc.

LE POINT INFO SERVICES PUBLICS

À la Maison des services, dans le quartier Saint -Jean – Saint-Pierre, des agents du Point Info services publics sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches ou recherches. Le cas échéant, ils vous redirigeront vers le service adéquat de la Ville qui pourra répondre à votre demande.

Le Point Info services publics est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h30.

L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Assimilable à un écrivain public, l'accompagnateur administratif peut aider à la rédaction de courriers divers, suivre le montage de dossiers (retraites, Caf, HLM, surendettement) ou accompagner des demandes d'aides sociales (CMU, allocation personnalisée d'autonomie, aide-ménagère...).

La Ville de Narbonne compte trois agents qui tiennent des permanences sur rendez-vous dans les diverses mairies annexes : Baliste, Maison des services, Narbonne-Plage et Maison des Trois-Nourrices dans le quartier Bourg.

Renseignements : tél. 06 21 86 11 05 ou 06 89 93 57 81

Renseignements

Direction de l'état civil - place de l'Hôtel-de-Ville

- Accueil état civil : **tél. 04 68 90 30 36**
- Naissances : **tél. 04 68 90 30 26**
- Mariages : **tél. 04 68 90 30 58**
- Décès : **tél. 04 68 90 30 35**
- Cimetières : **tél. 04 68 90 30 25**

etatcivil@mairie-narbonne.fr

Horaires d'ouverture : 8 h -12h30 et 14 h -17 h

Type de démarche	Hôtel de Ville					
	Accueil démarches	Mairie annexe de Montplaisir	Mairie annexe de Narbonne-Plage	Mairie annexe de Baliste	Maison des services	Etat civil
Carte nationale d'identité	•	•	•	•	•	•
Passeport				•	•	
Certificat de vie	•	•	•	•	•	•
Attestation d'accueil		•	•	•	•	•
Recensement militaire		•	•	•	•	•
Inscription sur les listes électorales	•	•	•	•	•	•
Délivrance d'actes d'état civil	•	•	•	•	•	•
Demande de carte Elicia	•	•	•	•	•	•
Législation de signature	•	•	•	•	•	•

L'URBANISME

Afin de gérer et de développer le cadre de vie de façon durable et cohérente, la Ville veille à ce que l'urbanisme de la cité soit maîtrisé.

UN ACTEUR ESSENTIEL POUR VOS PROJETS

La Direction de l'Urbanisme est un acteur essentiel, chargé de la prospection et du contrôle du développement du territoire.



Ses missions sont de gérer :

• La planification et l'aménagement urbain

La Ville de Narbonne est dotée d'un document d'urbanisme et de planification : le Plan local d'urbanisme (PLU). Ce document répertorie les diverses zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles... Le service pilote les évolutions du PLU (modification, révision et mise en compatibilité...) ainsi que les études et les procédures d'aménagement urbain.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 41

• Le droit des sols

Le service assure l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager et permis de démolir. Il gère également les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Pour tous renseignements, le public est accueilli dans les locaux des services techniques municipaux au 10, quai Dillon, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 50 et de 14 h à 18 h. Pour ces démarches, les imprimés à remplir sont disponibles à l'accueil des services techniques municipaux et des mairies annexes de Montplaisir et de Narbonne-Plage.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 58



• Le secteur sauvegardé

Avec son label « Ville d'art et d'histoire », Narbonne s'est engagée dans une démarche de valorisation et de protection de son patrimoine urbain exceptionnel. Le secteur sauvegardé, nouvellement dénommé Site patrimonial remarquable, comprend le cœur historique à l'intérieur des boulevards. Si vous habitez dans cette zone, sachez que des travaux extérieurs ou intérieurs sont soumis à autorisation.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 84

Renseignements

Direction de l'urbanisme

Tél. 04 68 90 30 73

urbanisme@mairie-narbonne.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

LA PETITE ENFANCE

Structures d'accueil, accompagnement des parents, activités d'éveil... les tout-petits sont gâtés !

279 places en structures collectives financées par la Ville

6 structures d'accueil collectif municipales

1 structure d'accueil familial

LES STRUCTURES DE MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

- **La crèche de Bourg**
rue de la Parerie
- **Le Jardin**
3 rue du Verdoble
- **La Domus**
6 rue Nicolas-Leblanc
- **Les Bouts'choux**
10 rue Kléber
- **Les P'tits Loups**
5 rue de la Berre
- **Les Primevères**
7 rue des Primevères
- **Eole, géré par le groupe Babilou**
4 avenue Elie-Sermet
(50 places financées par la Ville)

ACCUEIL FAMILIAL

Des assistants maternels accueillent les enfants à leur domicile et sur les temps d'accueils collectifs.

- **Service d'accueil familial,**
5 rue de la Berre





COMMISSION D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHES

Si vous souhaitez faire appel à l'un des modes d'accueil mis en place par la Ville de Narbonne, prenez rendez-vous au pôle Petite Enfance, 5 rue de la Berre, pour la pré-inscription de votre enfant.

À l'occasion de cette rencontre, une présentation globale des différentes structures sera effectuée. Les enfants sont acceptés à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Une fois le dossier de pré-inscription déposé, il sera étudié par la commission d'admission en crèche, qui se réunit quatre fois par an.



► DEUX RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

- **RAM Kléber** : 1 rue Kléber - Tél. 04 68 90 30 39
- **RAM Yvette-Chassagne** : 5 rue de la Berre
Tél. 04 68 90 26 72

► DEUX LUDOTHÈQUES

- **Yvette-Chassagne (0-5 ans)** : ouvert le mercredi
5 rue de la Berre - Tél. 04 68 90 26 79
- **Christian-Meyer (0-11 ans)** : Centre commercial de Razimbaud, boulevard du Roussillon
Tél. 04 68 90 26 71

► LA MAISON DES DÉCOUVERTES

Lieu d'accueil parents-enfants
5 rue de la Berre - Tél. 04 68 90 26 72

Renseignements

Direction de la petite enfance
Centre polyvalent Yvette-Chassagne
5 rue de la Berre
Tél. 04 68 90 30 22
petiteenfance@mairie-narbonne.fr

L'ENFANCE ET L'ÉDUCTAION

La Ville a également à cœur de faciliter la vie des parents, tout en participant au bien-être de l'enfant, en organisant de nombreuses activités périscolaires et extrascolaires.



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Le dossier unique d'inscription permet d'inscrire votre enfant :

- à l'accueil périscolaire : restauration, accueil de loisirs associé aux écoles (ALAE) et garderie,
- aux activités extrascolaires proposées les mercredis. Il facilite également l'inscription aux activités périodiques (petites et grandes vacances).

Vous pouvez le télécharger sur le site Internet de la Ville, dans la rubrique « Enfance et Éducation ».

Renseignements

Direction de l'enfance et de l'éducation

1 impasse le Soleil

Tél. 04 68 90 26 60

espacefamille@mairie-narbonne.fr

31 écoles

4 000 enfants scolarisés

2 000 enfants

sur les temps d'activités
périscolaires (dispositif ALAE)

14 centres de restauration :
210 000 repas servis par an

600 places en accueil
de loisirs l'été

HORAIRES DES ÉCOLES

Le matin : **8 h 25 – 11 h 35**

L'après-midi : **13 h 30 - 15 h 30**

et 13h45 - 15h45 pour cinq écoles de la Ville
(Fontaine, Dormoy, Arago, Montmorency et
Pasteur)

Le mercredi : **8 h 25 – 11 h 45**

HORAIRES DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ALAE ET DE LA GARDERIE

Dès **7 h 30** le matin (payant),

De la fin des cours jusqu'à **12 h 15** (gratuit
pour les enfants qui ne mangent pas à la
cantine).

De **15 h 30 à 17 h** (gratuit pour les
maternelles et élémentaires).

De **17 h à 18 h 30** (payant pour
les maternelles et gratuit pour les
élémentaires).

L'AIDE AUX DEVOIRS

Tous les soirs, une aide aux devoirs gratuite est proposée. Elle est assurée par des enseignants ou des étudiants.



UN FRUIT À LA RÉCRÉ

Tous les jours, votre enfant recevra un fruit frais pour le goûter, afin de favoriser de bons comportements alimentaires dès le plus jeune âge.

L'ESPACE FAMILLE

Sur le site

www.narbonne.fr/espacefamille,

vous pouvez :

- gérer les activités et les inscriptions de vos enfants à distance,
- régler en ligne les prestations dont votre enfant a profité.



LES CENTRES DE LOISIRS

Les mercredis et les vacances, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans, sur plusieurs sites :

- pour les enfants de maternelle, dans les centres de loisirs de Jules-Ferry, Marie-Curie, Paul-Bert et, uniquement le mercredi, Gaston-Bonheur,
- pour les enfants d'élémentaire, dans les accueils de loisirs de Voltaire, Cézelli, Pasteur, Zola et, uniquement le mercredi, à Gaston-Bonheur.



DÉCOUVERTE DU SPORT

Tous les mercredis après-midis, les 8-12 ans peuvent bénéficier des centres de découvertes sportives, mis en place par la Direction des sports.

Renseignements : tél. 04 68 90 90 68



OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE

Créé en 2011, l'Observatoire de l'enfance a pour objectif d'établir un dialogue entre la Ville et les parents d'élèves délégués des écoles primaires. C'est une instance de diffusion, de concertation et de réflexion sur des questions ayant trait à la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 64

LA JEUNESSE

Soucieuse d'être à l'écoute de leurs envies, la Ville invite les 12-17 ans à s'exprimer et à s'impliquer dans la vie locale.

Renseignements :

Mission Jeunesse

Tél. 06 30 30 61 98 / 06 73 70 24 16

espacefamille@mairie-narbonne.fr

LE CONSEIL DES JEUNES

Le service jeunesse a mis en place un conseil des jeunes, à destination des 12-17 ans, sur l'ensemble de la ville, pour recenser leurs idées et proposer des activités par et pour les jeunes.

Plus d'infos : www.facebook.com/tendikoa



UNE AIDE POUR LE BAFA

La Ville aide les jeunes à décrocher leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Elle finance le coût de ce diplôme à hauteur de 50% pour les jeunes Narbonnais âgés de 17 à 25 ans.

UN FLOT D'ANIMATIONS !

En période extrascolaire

Des accueils de loisirs 12-17 ans sont proposés, le mercredi, le samedi et lors des vacances scolaires :

- Mission jeunesse de la Ville
Tél. 06 30 30 61 98 ou 06 73 70 24 16,
- l'association l'Arche (Saint-Jean - Saint-Pierre). Tél. 04 68 41 03 65,
- l'association La Maison des Potes (centre-ville). Tél. 04 68 65 10 55.

Pendant les vacances d'été

Des séjours thématiques sont proposés à la mer ou à la montagne.



LE HANGAR MUSICAL

Avec ses trois studios équipés, les musiciens narbonnais disposent d'un lieu idéal pour répéter en groupe ou en solo. Le Hangar musical est un lieu musical fédérateur destiné à accueillir, promouvoir et diffuser les groupes de musiques actuelles sur Narbonne. Il organise également des ateliers thématiques, ainsi que du coaching artistique.



Renseignements :

Hangar musical
Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 75 08 43





ÉTUDIER ET TRAVAILLER

Renseignements :

Centre d'information et d'orientation
3A bd Marcel-Sembat
Tél. 04 68 32 61 75

Toutes les formations supérieures sur
www.legrandnarbonne.com

Étudier en profitant d'un cadre de vie agréable : l'Université de Perpignan Via Domitia, en partenariat avec le Grand Narbonne, a ainsi choisi Narbonne pour installer deux pôles de formation, avec des diplômes reconnus nationalement : le pôle scientifique et technologique et le pôle juridique. Commerce du vin, droit immobilier, construction durable, tourisme... Les champs d'étude sont nombreux et variés !

LES FORMATIONS

Pôle juridique :

- Certificat de capacité en droit
- DUT carrières juridiques
- Licence de Droit
- Licence professionnelle de Droit de l'immobilier
- Licence professionnelle de Droit et gestion de la filière vitivinicole
- Master 1 et 2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master 1 et 2 Droit de l'immobilier
- DU expertise de justice (pour les professionnels)

Pôle scientifique et technologique :

- DUT Génie chimique ou Génie des procédés, option bio-procédés
- Licence professionnelle Encadrement de chantier et construction durable
- Licence professionnelle EcoDépol (existe également en alternance)

LES AUTRES FILIÈRES

Tourisme :

- Licence professionnelle de Guide conférencier
- BTS Tourisme

Santé & social :

- BTS Analyses biologiques
- Formations d'infirmiers
- BTS Économie familiale et sociale

Gestion :

- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- BTS Commerce international
- BTS Négociation & relation client
- BTS Banques
- BTS Maintenance industrielle
- BTS Comptabilité et gestion des organisations
- Diplôme de comptabilité générale
- BTS Management unité commerciale
- BTS Profession immobilière
- BTS Notariat





Près de **2 000 étudiants**
2 pôles principaux
 et 3 filières de formation
1 Maison de l'Étudiant

LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

La Maison de l'Étudiant a pour mission d'informer et d'accompagner l'étudiant en quête de logement, de renseignements pratiques ou d'informations sur les démarches administratives ou sur les associations étudiantes.

La Maison de l'Étudiant héberge aussi le restaurant universitaire du Crous de Perpignan, le « 1 000 pâtes ». Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.

Renseignements :
 tél. 04 68 65 58 58

IN'ESS, UNE STRUCTURE POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS

IN'ESS est un équipement du Grand Narbonne dédié à l'accompagnement des projets professionnels et à la création d'activités. Il s'adresse à toute personne, salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, porteur de projet, travailleur indépendant ayant un projet professionnel.

Grâce à son réseau de partenaires, IN'ESS écoute, oriente, accompagne et propose des solutions adaptées et innovantes à chaque demande.

Parmi les solutions proposées :

- accompagnement au montage de projet de création/reprise d'entreprise,
- une recherche de financements solidaires et participatifs pour vos projets,
- solutions d'hébergement d'activité,
- des formations adaptées aux métiers qui recrutent sur le territoire,
- un lieu d'échanges et de mise en réseau professionnel,
- un accompagnement personnel pour répondre à toutes questions : emploi, formation, RH.

Renseignements :

IN'ESS - Le Grand Narbonne
 30 avenue Pompidor
 Tél. 04 11 23 22 00
 contact@iness-legrandnarbonne.com
 Du lundi au vendredi, 8 h - 12 h 30
 et de 13 h 30 - 17 h 30.

CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATIONS



UN PATRIMOINE VIVANT

Attachée à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture, Narbonne fait partie du réseau des 184 « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Ses musées sont également labellisés « Musées de France ». La Ville organise notamment, tout au long de l'année, des visites guidées, animées ou théâtralisées, pour découvrir le patrimoine muséal et architectural.

Plus de 2 500 ans d'histoire,
avec une dizaine de Monuments
historiques

4 Musées de France labellisés

4 salles d'exposition



CARTE « LES CLÉS DU PATRIMOINE »

Réservée aux résidents du Grand Narbonne, elle donne accès, gratuitement, aux quatre musées de la Ville (Musée d'art, Musée archéologique, *Horreum* romain, Musée lapidaire), ainsi qu'à d'autres lieux emblématiques (Trésor de la cathédrale, donjon Gilles-Ayclin, L'aspirateur - lieu d'art contemporain). Elle permet également de bénéficier de tarifs réduits sur les visites commentées et de la gratuité d'entrée dans les musées de Béziers. Elle est délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile, à la Direction de la culture et du patrimoine, dans les musées ou à l'Office de tourisme.

LES MUSÉES DE NARBONNE



LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE : situé au sein du Palais des Archevêques, il est reconnu comme l'un des plus riches musées de province. Ses salles abritent, entre autres, une collection exceptionnelle de peintures murales romaines exhumées du sol narbonnais après plusieurs décennies de campagne de fouilles menées par le Groupe de recherches archéologiques du narbonnais (GRAN).

L'HORREUM : situées 7, rue Rouget-de-Lisle, ces galeries souterraines uniques en France, datent pour partie du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Elles constituaient les fondations voûtées d'un bâtiment romain autrefois édifié en surface, à vocation probable d'entrepôt (*horreum* en latin).

Renseignements : tél. 04 68 32 45 30



LE MUSÉE LAPIDAIRE : après le démantèlement des remparts ordonné par Napoléon III, les éléments lapidaires gallo-romains provenant des anciens monuments antiques de la ville ont été regroupés dans une église gothique désacralisée, située place Lamourguier.

LE MUSÉE D'ART : situé au sein du Palais des Archevêques, dans le Palais Neuf, il abrite depuis le XIX^e siècle une collection de peintures des écoles française, espagnole, italienne, et du Nord, datant du XV^e au XIX^e siècle; une collection de faïences des XVII^e et XVIII^e siècles (Nevers, Moustiers, Marseille, Rouen...), ainsi qu'une importante section de peintures orientalistes. Accès par l'escalier d'honneur du Palais des Archevêques, dernier étage.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 55



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DU GRAND NARBONNE

LE THÉÂTRE + CINÉMA SCÈNE NATIONALE



Créé en 1994, le Théâtre + Cinéma scène nationale du Grand Narbonne propose une programmation diversifiée et pluridisciplinaire tout public : spectacles, expositions, rencontres... Il dispose de deux salles (900 et 276 places). **Un cinéma d'art et d'essai** est présent en son sein. Son programme est consultable sur le site www.le-cinema.fr ou au **tél. 04 68 90 90 19**. Le théâtre est ouvert **du mardi au vendredi de 12 h 30 à 18 h 30**.

Renseignements

Théâtre/Scène nationale - 2 avenue Hubert-Mouly
Tél. 04 68 90 90 00 – Billetterie : 04 68 90 90 20
www.leteatre-narbonne.com



LA MÉDIATHÈQUE

Libre d'accès, cet équipement du Grand Narbonne, propose, sur plus de 2 300 m², différents espaces thématiques.

En 2017, Le Grand Narbonne lance son réseau de lecture publique. Grâce à la mise en place d'une carte de prêt unique et gratuite, les abonnés des médiathèques et du Grand Narbonne pourront accéder à l'ensemble des fonds des médiathèques partenaires ainsi qu'aux ressources numériques en ligne (presse, autoformation, musique...). La Médiathèque propose gratuitement un programme d'animations éclectiques (expositions, rencontres, spectacles, concerts, ateliers..).

La Médiathèque est **ouverte le mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 10 h à 18 h, et le vendredi, de 10 h à 20 h**. L'inscription pour le prêt de documents et l'accès à certaines ressources numériques (presse en ligne et autoformation) sont **gratuits pour les moins de 18 ans**.

Un **point relais** existe également à la mairie annexe de Narbonne-Plage.

Renseignements

La Médiathèque - 1 bd Frédéric-Mistral
Tél. 04 68 43 40 40
www.mediathèques-legrandnarbonne.com

L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Les tout-petits (dès 4 ans) comme les seniors peuvent s'épanouir dans la découverte des ateliers plastiques au sein de L'École d'arts plastiques du Grand Narbonne.

Renseignements

École d'arts plastiques - 1 rue de l'Étoile

Tél. 04 68 58 10 83

ecoleartsplastiques@legrandnarbonne.com

www.culture.legrandnarbonne.com

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental propose des parcours diversifiés, dans lesquels le choix de l'élève prend toute sa place :

- cycle d'éveil en deux ans : à destination des 5-6 ans, pour s'initier et découvrir l'univers musical,
- disciplines théoriques et instrumentales enseignées : apprentissage, formation et culture, musique assistée par ordinateur, voix, cordes, bois, cuivres, polyphonies, jazz et musiques actuelles,
- les pratiques collectives : assurées chaque semaine sous formes d'orchestres, de chœurs, d'ensembles de jazz, d'ateliers ou autres groupes, elles apportent à chaque élève une plus-value évidente à l'apprentissage instrumental,
- théâtre : en éveil et initiation (8 à 14 ans), en cursus formation (15 ans et plus), et pour les adultes.

Renseignements

Conservatoire de musique et d'art dramatique

1 rue de l'Étoile – Tél. 04 68 58 10 80

conservatoire@legrandnarbonne.com

LA LUDOTHÈQUE « LA MAISON DE LA FÉE BISTANDE »

Ouverte à tous les âges (0 à 99 ans), la ludothèque est un espace socioculturel de la Ville de Narbonne, dédié au jeu et au jouet :

- jeu sur place (gratuit),
- prêt de jeux (carte d'abonnement),
- animations ponctuelles « hors les murs » ou dans la ludothèque (soirées, ateliers de fabrication, fête et matinées du jeu dans les jardins...).



Renseignements

Ludothèque « La Maison de la Fée Bistande »

Place du Forum

Tél. 04 68 41 49 75

lamaisondelafeebistande@mairie-narbonne.fr

QUELQUES RENDEZ-VOUS CULTURELS GRATUITS...

DES CONCERTS

Musique en Monuments, Musiques au Présent (en juillet), programmation annuelle du Hangar musical (pop, rock, chansons).

DES EXPOSITIONS

Arts actuels à la chapelle des Pénitents Bleus et à L'Aspirateur – lieu d'art contemporain. Les associations culturelles et les artistes locaux sont accueillis à la Poudrière, sur candidature.

DES CONFÉRENCES

Notamment sur l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie.

DES ÉVÉNEMENTS

En mai, festival La Primavera et Nuit européenne des Musées ; en juin, Journées nationales de l'archéologie, Fête de la Musique, festival Sportfolio ; en juillet, festival Elizik' et festival Musiques au Présent ; en août, fêtes locales et festival Barques en Scène ; en septembre, Journées européennes du Patrimoine...

DES RENDEZ-VOUS JEUNE PUBLIC

Vacances du patrimoine : ateliers, jeux de piste à la découverte des monuments et musées.

Service éducatif patrimoine et musée : des guides-conférenciers accueillent les classes de la ville, réalisation de livrets-jeux, carnets de découverte.



Informez-vous !

Sur votre demande, le guide trimestriel « **Rendez-vous Narbonne** » est envoyé à votre domicile.

Des informations (vernissages d'expositions, concerts, conférences) peuvent également être transmises sur votre messagerie. Pour cela, envoyez un courriel à info.culture@mairie-narbonne.fr

L'ESPACE DOMINIQUE-BAUDIS

Lieu emblématique de Narbonne-Plage, l'espace Dominique-Baudis est une salle multiculturelle dont la configuration peut être adaptée en fonction des besoins : projection de films, concerts, conférences, réceptions, expositions...

Retrouvez le programme des séances de cinéma sur www.cinemaude.org

Espace Dominique-Baudis
Avenue du Théâtre à Narbonne-Plage.
Renseignements : tél. 04 68 49 82 03



LE PLEIN D'ANIMATION POUR LES SENIORS

Il n'y a pas d'âge pour s'épanouir ou se révéler au travers d'un atelier créatif.

DES ATELIERS ET DES ACTIVITÉS

Plusieurs ateliers sont proposés aux détenteurs de la carte Elicia : écriture, sculpture, gym, marche pédestre, chorale, œnologie, sorties thématiques, initiation à la guitare, à l'anglais et à l'informatique.

Sont également organisés des après-midis récréatifs, des conférences (notamment sur le bien-être), des visites d'expositions, des voyages et des séjours (en France et à l'étranger). Quatre événements « phares » ponctuent l'année : le buffet dansant, la Senior'Attitude, le traditionnel loto et les festivités de Noël.



9 900

cartes Elicia
sont actuellement
attribuées à Narbonne



LA CARTE ELICIA

La carte Elicia s'adresse aux Narbonnais ayant 60 ans et aux retraités à partir de 55 ans. Elle est délivrée par le service Animation seniors sur simple justificatif de domicile et une photo d'identité récente. Cette carte gratuite permet de bénéficier :

- de tarifs préférentiels pour de nombreuses activités (transport, théâtre, loisirs, sports),
- des ateliers animations du service,
- du spectacle de fin d'année,
- d'un cadeau de Noël,
- des manifestations et des sorties diverses organisées par le service.

Renseignements

Service animation seniors

Le Belvédère, 60 bd du Général-de-Gaulle

Tél. 04 68 90 26 32



L'OFFICE DE TOURISME À VOTRE ÉCOUTE

Des questions sur l'offre culturelle ou le patrimoine, besoin d'une activité originale pour le week-end ? L'Office de tourisme et son annexe de Narbonne-Plage sont à votre service. Labellisés « Qualité tourisme™ » et « Tourisme et handicap », ils diffusent de nombreuses informations, disponibles 7/7 sur leurs bornes interactives. L'Office propose des visites commentées et des jeux de piste pour les enfants, ainsi que des animations pour le jeune public et des expositions au sein de ses locaux. Il dispose aussi un espace Wi-fi gratuit et accueille des expositions.

LES HORAIRES D'OUVERTURE À NARBONNE :

- **du 15 septembre au 31 mars**, ouvert du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h 30 à 18 h. Fermé le dimanche, sauf lors d'animations,
- **du 1^{er} avril au 14 septembre**, ouvert tous les jours de 9 h à 19 h. Fermé les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

L'annexe de l'Office de tourisme à Narbonne-Plage est ouverte d'avril à septembre.

Renseignements

Office de tourisme
31 rue Jean-Jaurès
Tél. 04 68 65 15 60
www.narbonne-tourisme.com



LA CULTURE POUR TOUS

Soucieuse de favoriser l'accès à la culture à tous, la Ville organise des animations adaptées aux personnes en situation de handicap : visites en langue des signes, expositions accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc. Des projets spécifiques peuvent être élaborés sur demande.

LA BOUTIQUE DU PATRIMOINE

Découvrez des produits ludiques et éducatifs : cartes postales, livres, moulages, jeux, audioguides. Au Palais des Archevêques.



Renseignements

Direction de la culture
et du patrimoine
Tél. 04 68 90 30 65
culture@mairie-narbonne.fr

UNE VILLE ANIMÉE, TOUTE L'ANNÉE !

L'animation des rues et du patrimoine est une tradition à Narbonne. De nombreux rendez-vous ponctuent l'année, pour tous les goûts et pour tous les âges.

CLAP' D'ÉTÉ

Un grand nombre de rendez-vous thématiques et d'animations diverses sont proposés dès le mois de mai et tout au long de la saison estivale à Narbonne et sa plage : festival de cerfs-volants (Les Natur'ailes), course des garçons de café, dégustations de vin, concerts, soirées DJ, jeux d'eau, mais aussi siestes musicales, cinéma en plein air...



BARQUES EN SCÈNE

Le dernier week-end d'août, Narbonne vit au rythme de la musique et de la fête avec son festival de la fin de l'été : concerts gratuits, arts de la rue et bodegas en cœur de ville prolongent les grandes vacances.

FÉERIES DE NOËL



Elles offrent l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille pour partager un moment de convivialité autour des nombreuses animations :

marché de Noël, arts de la rue, maison du Père Noël et parade du 24 décembre sont proposés chaque année autour d'une thématique différente.

Renseignements

Direction de l'animation

Tél. 04 68 90 26 53

animationville@mairie-narbonne.fr

SPORTS

120 clubs

55 disciplines pratiquées

19 000 pratiquants licenciés

3 clubs de haut niveau en rugby,
volley et handball

UNE VARIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Pour pratiquer votre sport favori, faites votre choix ! Treize gymnases et huit salles spécialisées (deux stands de tir, un dojo, un mur artificiel d'escalade, des salles d'escrime, de tennis de table, de gymnastique...)

sont à votre disposition, ainsi que cinq stades représentant quinze pelouses (dont deux synthétiques), deux convisports, trois piscines (six bassins), deux pistes d'athlétisme, une plateforme « sport, santé, bien-être » au Parc des Sports et de l'Amitié, une salle de handball ou encore un skatepark. Trois grands complexes existent : le Parc des Sports et de l'Amitié, le Palais des Sports, des Arts et du Travail et l'Espace de Liberté.

Renseignements

Direction des sports, Parc des Sports et de l'Amitié,
4 avenue Pierre-de-Coubertin.

Tél. 04 68 90 90 68

sports@mairie-narbonne.fr

DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES JEUNES

- Stages sportifs : vacances scolaires (9-12 ans)
- École municipale de natation et de plongée : lundi, mardi et jeudi (5-12 ans).

Renseignements : tél. 04 68 90 90 68

PLATEFORME « SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE »



Le sport, c'est la santé ! Afin de promouvoir la pratique sportive, la Ville a instauré une plateforme «sport, santé, bien-être».

Objectif : Faire découvrir à travers des séances pour tous les âges, les bienfaits de l'exercice physique dans des activités aussi diverses que la gym, la randonnée, le golf, le badminton, la marche nordique...



PLATEFORME SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

Ville de Narbonne

Renseignements : tél. 04 68 90 90 68 / 06 73 70 25 18



L'ESPACE DE LIBERTÉ ET SA PALETTE D'ACTIVITÉS

Avec l'Espace de Liberté, équipement communautaire du Grand Narbonne, choisissez parmi un large panel d'activités ludiques et sportives : pataugeoire, piscine couverte, bassin ludique, piscine olympique, trampoline, terrain de beach-volley, bassin O'Tonic pour l'aquafitness, pentagliss et toboggan géant extérieurs, patinoire et karting sur glace, bowling, spectacles, pub anglais et restaurant... Tout pour passer des moments exceptionnels, en famille ou entre amis !

Espace de Liberté

Route de Perpignan

Renseignements :

tél. 04 68 42 17 89

espacedeliberte@wanadoo.fr

www.espaceliberte.com

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

LA SANTÉ

La santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école, au travail, là où l'on vit... C'est pourquoi, la Ville de Narbonne, à travers sa Direction de la santé, met en place des actions visant à améliorer le cadre de vie et le bien-être des Narbonnais. Depuis 2016, elle appartient au réseau des villes santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



NARBONNE, UN RÉSEAU DE PARTENAIRES SANTÉ

Le Contrat local de santé (CLS) est signé entre la Ville de Narbonne et l'Agence Régionale de Santé. Il a pour objectif d'améliorer les parcours de santé. Pour se faire, il mobilise les ressources et les acteurs locaux afin d'apporter des réponses aux enjeux de santé du territoire.

50 défibrillateurs
implantés en ville

1300 personnes formées
aux gestes de premier secours par an

70 partenaires
agissant dans le domaine de la santé

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES NARBONNAIS

De nombreuses actions menées par la Ville de Narbonne ont un impact sur la santé des habitants. Quelques exemples :

- dans les crèches, **élaboration des menus** par une diététicienne et introduction progressive de produits issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux ;
- **formation** de toutes les classes de seconde **aux gestes de premiers secours** ;
- organisation de **conférences santé** ouvertes à tous ;
- stand de prévention pendant les concerts organisés par la Ville ;
- sur les trois quartiers prioritaires, l'**Atelier santé ville** (ASV) soutient et met en place des actions partenariales de santé en direction des habitants : ateliers autour de l'estime de soi, de l'activité physique, dépistage du diabète, de la prévention des cancers, l'accès aux soins... ;
- le **Conseil local en santé mentale** réunit tous les acteurs narbonnais de la santé mentale (soignants, associations, institutions) dans le but de mieux coordonner des actions et de mettre en œuvre des projets de prévention (exemple : les semaines « *Bien dans son corps, bien dans sa tête* »)

Renseignements

Direction de la santé, 25 rue Marcero
Tél. 04 68 90 26 34
 promotion.sante@mairie-narbonne.fr

LES FOYERS D'ANIMATION

Quatre foyers d'animation répartis sur la ville proposent des après-midis de loisirs (loto, jeux de cartes et de société, atelier de création artistique, lecture, sorties, balades, animations intergénérationnelles, atelier culinaire...) et des actions de prévention santé, de maintien de l'autonomie et de bien-être (ateliers mémoire, prévention des chutes...).

- Foyer Moulin-du-Gua
 28 quai de Lorraine Bt C
Tél. 04 68 42 43 58
- Foyer le Recantou
 4 rue Turgot
Tél. 04 68 42 32 26
- Foyer Saint-Sébastien
 19 rue Cuvier
Tél. 04 68 32 43 66
- Foyer Narbonne-Plage
 9 rue de la Tramontane
Tél. 04 68 75 00 17



LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Le pôle Maintien de l'autonomie propose des réponses individualisées aux difficultés que peuvent rencontrer les seniors ou les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Il propose des services diversifiés destinés à préserver le lien social, apporter un soutien, prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement :

- un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers dans les actes courants et essentiels de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, du linge, élaboration des repas, aide à la toilette, l'habillage, aux transferts entre lit et fauteuil, dans les déplacements intérieurs et extérieurs, pour les courses, pour les démarches administratives...) : tél. 04 68 90 31 72
- un service de portage de repas. : tél. 04 68 90 31 77,
- un service de téléassistance : tél. 04 68 90 31 72,
- un service de transport accompagné.: tél. 04 68 90 26 45.



Renseignements : CCAS
Pôle Maintien de l'autonomie
Tél. 04 68 90 31 72



LA SOLIDARITÉ

Face aux difficultés de la vie, la Ville vous accompagne pour trouver des solutions adaptées.

LE PÔLE ACTION SOCIALE

Le pôle Action sociale apporte conseil et soutien aux personnes éprouvant des difficultés pour obtenir diverses prestations d'aide légale ou facultative. Il aide à constituer les dossiers administratifs et oriente les bénéficiaires dans leurs démarches.

Pour les personnes âgées ou handicapées : accueil, information, orientation, aides aux démarches administratives, dossiers d'aide sociale légale (portage des repas, services ménagers, hébergement en établissement...), dossiers d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), aides facultatives (chèques taxi...).

Pour les personnes en difficulté : accueil, information, orientation, aides aux démarches administratives, suivi des bénéficiaires du RSA, élection de domicile des sans domicile fixe.

Renseignements CCAS : tél. 04 68 30 30 70

LE HANDICAP

La Délégation handicap est chargée de mettre en œuvre une politique en faveur des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (mental, visuel, auditif, moteur), en étroite collaboration avec les réseaux associatifs, les établissements médico-sociaux, les institutions publiques et les divers partenaires.

Ses missions sont :

- accueillir, informer, accompagner, conseiller et orienter les personnes handicapées et leurs familles,
- faciliter la participation des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs,
- développer les équipements et des prestations touristiques adaptées selon les critères du label national Tourisme et Handicap, dans l'optique d'améliorer le confort de tous les publics,
- développer l'accessibilité des bâtiments et rues de la ville,
- mettre en place des journées de prévention et de sensibilisation destinées à tous les publics (scolaire, grand public...).

Renseignements

Délégation handicap. Tél. 04 68 90 31 62



Avec le **dispositif Handiplage**, Narbonne-Plage est accessible aux personnes à mobilité réduite et offre un service innovant grâce à la présence d'un «handi-plagiste» qui assure, pendant l'été, l'accueil, l'accompagnement et l'assistance à la baignade à l'aide de matériel spécifique adapté et du système audio-plage.

LA DELEGATION DU LOGEMENT

La Délégation du logement oriente, informe et accompagne les usagers en recherche de logement social ou en situation difficile auprès des bailleurs sociaux. Elle porte une attention particulière aux problématiques de la santé et de l'accessibilité.

Renseignements

Délégation logement
21 bis cours Mirabeau
Tél. 04 68 90 30 70
ccas@mairie-narbonne.fr

**VIVRE
ENSEMBLE**

LA VIE ASSOCIATIVE

Avec plus de 400 associations, Narbonne dispose d'un vivier dynamique et diversifié. Un grand nombre d'activités sont ainsi proposées, pour tous les âges et pour tous les styles. Pour s'y retrouver, la Ville a instauré plusieurs outils afin de se renseigner ou de faire son choix d'activité.

.....
WWW.ASSO-NARBONNE.FR

C'est le site Internet des associations narbonnaises. Il contient notamment un annuaire des associations, des informations sur leurs activités et les rendez-vous qu'elles proposent. C'est également une boîte à outils à destination des associations.

L'ABC DES ASSOCIATIONS

Retrouvez toutes les informations pratiques et les services proposés par la Ville dans le guide « L'ABC des associations », disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux.



Renseignements : tél. 04 68 90 30 99



LE GUIDE DES SPORTS

Ce guide, disponible dans les lieux d'accueil de la Ville et consultable sur www.narbonne.fr (rubrique Sports), recense toutes les associations sportives et les structures où l'on peut s'adonner aux 55 disciplines existantes sur Narbonne.

L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)

Véritable outil de conseil sportif du territoire, l'OMS travaille en relation permanente avec la Ville et les associations sportives, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet sportif partagé sur la commune.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 16



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a lieu tous les ans au mois de septembre. Il réunit en moyenne 200 associations : un excellent moyen pour découvrir les différents clubs, les activités qu'ils proposent et les bénévoles qui les animent.



Plus de 400
associations
55 disciplines
sportives proposées



LA MÉMOIRE COMBATTANTE

La Ville de Narbonne, en partenariat avec le Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne, s'attache à organiser les commémorations nationales de façon à en faire mieux partager le sens au grand public et à la jeunesse.

Renseignements :
Mémoire Combattante
Tél. 04 68 90 30 92

Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne
Maison du combattant
5, rue Jean-Deschamps

LA VIE DES QUARTIERS

La Ville travaille au quotidien pour renforcer les relations sociales, en s'impliquant au plus près de la vie des quartiers.

Renseignements
Direction de la citoyenneté
Tél. 04 68 90 26 68

3 quartiers dits « prioritaires »
9 médiateurs de quartier

UN DISPOSITIF POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) permet de mobiliser l'ensemble des intervenants présents sur un quartier : les bailleurs sociaux, les syndicats, les médiateurs, la Police, la Justice, l'Éducation nationale et la prévention... et surtout les habitants, afin d'améliorer leur cadre de vie. L'enjeu majeur de la GUSP est d'assurer la pérennité des travaux pour répondre au développement durable et offrir une meilleure qualité de vie aux habitants.

Renseignements :
Chargée de mission GUSP
Tél. 04 68 90 26 35

UNE MÉDIATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le service Médiation vise à créer du lien social et régler des conflits de la vie quotidienne, grâce à l'intervention d'une personne neutre et bienveillante, facilitant le dialogue et des solutions pérennes. À travers l'organisation d'échanges entre les personnes, l'objectif est de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. La Ville de Narbonne compte dix agents au sein de son service Médiation.

Renseignements :

Maison des services, Razimbaud, Saint-Jean -
Saint-Pierre : **tél. 04 68 90 31 40** ;
Maison des trois-Nourrices : **04 68 40 26 92**



ANIMER LA VIE DES QUARTIERS

À travers différentes animations, des permanences et en partenariat avec les associations de quartiers, l'objectif du pôle Vie des quartiers est de créer et d'entretenir le lien social, d'être un soutien et une écoute de la population et notamment des jeunes. Des locaux existent dans les quartiers dits « prioritaires » et sont ouverts aux horaires de la mairie.

Renseignements

- Razimbaud : **tél. 04 68 49 75 52**
- Centre-ville (Maison des Trois-Nourrices) :
tél. 04 68 90 31 40
- Saint-Jean - Saint-Pierre
(Maison des services) : **tél. 04 68 90 93 36**

NATURE ET ENVIRONNEMENT

UNE MISSION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville dispose d'un programme de missions, qui vise à favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets locaux, dans le cadre des dispositifs de développement durable du territoire :

- pilotage et mise en œuvre de la planification avec les acteurs du territoire,
- adaptation de la politique environnementale aux enjeux nationaux et locaux,
- établissement et développement de liens avec les partenaires locaux et institutionnels,
- recherche de labellisation,
- développement d'actions de communication et de sensibilisation en direction de la population,
- valorisation écotouristique et rayonnement du site exceptionnel du domaine du Grand Castérou (marais du Narbonnais) en partenariat avec le Conservatoire du littoral et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
- optimisation de la gestion des propriétés communales agricoles (recensement, mode d'exploitation, relations avec les opérateurs).

Renseignements : tél. 04 68 90 30 27



LE DOMAINE DU GRAND CASTELOU

Situé à mi-chemin entre Narbonne et la réserve naturelle de Sainte-Lucie, au cœur du Parc naturel, le domaine bâti du Grand Castelou est un ancien corps de ferme, dont la gestion a été déléguée à la Ville et au Parc naturel régional par le Conservatoire du littoral. Il accueille actuellement des classes de découverte.

LES « BACS À JARDINER »

Lieux de jardinage partagé, les « bacs à jardiner » sont des petits morceaux de nature en cœur de ville. Chaque habitant peut venir cueillir, planter, semer, biner, les sept espaces souvent situés à proximité d'un foyer d'animation CCAS (voir p.53) afin d'emprunter le matériel mis à disposition pour cette activité.



DE NOMBREUX PARCS ET JARDINS

La Ville offre de nombreux parcs et jardins propices à la détente. Du jardin de la Révolution à celui du plan Saint-Paul, en passant par le jardin des Archevêques, le jardin médiéval du moulin du Gua, le parc de la Campana, les berges du canal ou encore le massif de l'Abbaye de Fontfroide, la ville regorge d'espaces dédiés à la flânerie, qui font l'objet de toutes les attentions du service Paysage et nature.

Horaires d'ouverture des jardins de Narbonne :

Octobre-mars : 10 h - 18 h

Avril à juin et septembre : 10 h - 19 h

Juillet et août : 10 h à 20 h

LES « BOÎTES À LIRE »

La Ville de Narbonne a installé, dans les jardins Saint-Paul, de la Révolution et de Montmorency, des « boîtes à lire » destinées à encourager l'échange, le partage et renforcer le lien social autour de la lecture. Il est ainsi possible d'emprunter gratuitement des livres présents, qui une fois lus, seront remis dans ces boîtes pour d'autres lecteurs.

UN PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL À PROTÉGER

NARBONNE-PLAGE ENTRE MER ET GARRIGUE

Étendue entre mer et garrigues, la plage de Narbonne se déroule sur 5 km de sable fin. Elle s'adosse au massif de la Clape dont la riche flore méditerranéenne invite à la découverte, entre randonnées et dégustation de ses vins. Labellisée pour ses qualités écologiques, Narbonne-Plage détient depuis 1988 le « Pavillon Bleu d'Europe ».



DÉVELOPPER SA MAIN VERTE DANS LES JARDINS FAMILIAUX

Pour les ménages les plus modestes, la Ville met à disposition des parcelles de terre, afin de cultiver ses légumes tout en se sensibilisant au développement durable. Deux zones de jardins familiaux existent : au Pech de l'Agnel et en bordure du Rec de la Tinos.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 81

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE



Créé en 2003, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'étend sur 70 000 ha. Pas moins de sept zones paysagères se distinguent : le complexe lagunaire, le littoral,

le massif de la Clape, les Corbières de Fontfroide, le Piémont (transition entre les Corbières et les étangs), les Corbières maritimes, et le plateau de Leucate. La riche diversité de ses paysages, ainsi que sa faune impressionnante sont autant de raisons de se balader dans ce parc d'intérêt patrimonial.

L'ÉTANG DE BAGES-SIGEAN

Sous ses eaux tranquilles se cache l'ancien port romain de Narbonne. Aujourd'hui, l'étang de Bages-Sigean est un superbe lieu de randonnées pédestres ou cyclables. Le site est également très prisé des amateurs de voile et de kitesurf, notamment à partir de la base de loisirs de La Nautique.



NUMÉROS UTILES

SÉCURITÉ

Commissariat de police

Bd du Général-De-Gaulle
Tél. 04 68 90 38 50

Police municipale

19 rue Gustave-Fabre
Tél. 04 68 90 26 76

Gendarmerie nationale

Brigade Départementale
Avenue Anatole-France
Tél. 17 ou 04 68 41 42 88

Gendarmerie autoroute

Échangeur Narbonne Sud
Tél. 04 68 41 56 12

SERVICES

Objets trouvés

19 rue Gustave-Fabre
Tél. 04 68 90 26 48

Véolia Eau

14 rue Béranger
Tél. 0 811 900 500

Urgence Gaz

Tél. 0 800 473 333

ERDF

Tél. 0 810 333 011

Hôtel des Impôts

4 avenue Maréchal-Juin
Tél. 04 68 32 80 00

Caisse d'allocations familiales

27 rue Pierre-Sémard
Tél. 0 810 251 110

Caisse primaire d'assurance maladie

37, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Tél. 36 46

Sous-préfecture de Narbonne

37 bd Général-de-Gaulle
Tél. 04 68 90 33 40

SANTÉ

Centre hospitalier

Boulevard Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 42 60 00

La Maison médicale de garde

Bd du Docteur-Lacroix
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 19 h à minuit et les week-ends et jours fériés de 8 h à minuit.

Polyclinique du Languedoc

Avenue Côtes-des-Roses
Tél. 0 826 800 900

ÉDUCATION

ÉCOLES MATERNELLES

Paul-Bert

3 rue de la Berre
Tél. 04 68 42 04 25

Jean-de-la-Fontaine

23 rue Verdoube
Tél. 04 68 42 15 73

Charles-Perrault

21 rue Mont-Alaric
Tél. 04 68 41 38 56

Les Platanes

129 Route d'Armissan
Tél. 04 68 32 53 30

NUMÉROS UTILES

Fabre-d'Eglantine

27 rue Fabre-d'Eglantine
Tél. 04 68 32 12 44

Helvétie

5B rue Belfort
Tél. 04 68 41 49 31

Lamartine

4 rue Bons-Enfants
Tél. 04 68 32 01 02

Léon-Blum

Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 32 20 51

Marguerite-Sol

34 A avenue Jean-Camp
Tél. 04 68 32 48 94

Maria-Montessori

21 Chemin de Diviès
Tél. 04 68 32 15 93

Marie-Curie

22, chemin Cité
Tél. 04 68 32 17 31

Jules-Ferry

Place Vauban
Tél. 04 68 41 38 14

Marx-Dormoy

2 rue Pierre-Reverdy
Tél. 04 68 42 29 48

Mathieu-Peyronne

10B rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 12 15

Pauline-Kergomard

1 rue Barbès
Tél. 04 68 42 32 14

Suzanne-Buisson

5 rue Armand-Carrel
Tél. 04 68 32 14 90

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Lakanal

10 rue Blida
Tél. 04 68 32 17 65

Anatole-France

12 place Bara
Tél. 04 68 42 29 11

Arago

26 rue Arago
Tél. 04 68 41 59 94

Bourg

6 boulevard Docteur-Ferroul
Tél. 04 68 32 11 81

Emile-Zola

4 place J.-Y.-Cousteau
Tél. 04 68 42 09 17

Françoise-de-Cézelli

15 rue Lyre
Tél. 04 68 41 38 34

Jean-Jaurès

1 ter rue Félix-Aldy
Tél. 04 68 32 10 17

Jean-Macé

16 rue Languedoc
Tél. 04 68 32 16 36

Léon-Blum

22 rue Marius-Quermel
Tél. 04 68 32 08 44

Louis-Pasteur

2 rue des Primevères
Tél. 04 68 32 22 93

Mathieu-Peyronne

10 A rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 09 59

Montmorency

5 bd Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 41 49 74

Pierre-Brossolette

Place Constituante
Tél. 04 68 42 00 10

Voltaire

14 rue Aoste
04 68 32 13 47

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES PRIVÉES**Saint-Joseph**

14 rue du Capitole
Tél. 04 68 65 11 91

Institution Sévigné

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 94

La Calendreta Jaquetona

4 avenue des Hauts-de-
Narbonne
Tél. 04 68 65 81 82

La Calendreta Narbonesa

Imp. Robert-Lafont
Tél. 04 68 65 81 82

COLLÈGES ET LYCÉES**DANS LE PUBLIC****Collège Montesquieu**

Avenue Montesquieu
Tél. 04 68 90 38 00

Collège Victor-Hugo

5 boulevard Marcel-Sembat
Tél. 04 68 90 24 00

Collège Cité

Place Thérèse-Léon-Blum
Tél. 04 68 32 11 67

Collège Georges-Brassens

Rue Alzeau
Tél. 04 68 42 23 43

Collège Jules-Ferry

7 rue Vauban
Tél. 04 68 41 29 94

Lycée Docteur-Lacroix

Rue Gay-Lussac
Tél. 04 68 90 37 50

L.E.G.T. Diderot

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 00

L.P. G. Eiffel

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 50

L.P.A Reverdy

Avenue des Étangs
Tél. 04 68 41 36 39

DANS LE PRIVÉ**Institution Sévigné**

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 90

Lycée Beauséjour

16, rue Michelet
Tél. 04 68 32 04 13

